

Le mémoire1 : Présentation générale

Le mémoire est un document qui doit relater vos différents stages (restauration collective, milieu thérapeutique, stage optionnel) mais aussi votre réflexion personnelle.

Voici comment vous devez, dans l'idéal, répartir les différents volumes :

- Partie restauration collective: max 12 pages (10 au mieux)
- Partie stages thérapeutiques: max 20 pages (18 au mieux)
- Partie stage à thème optionnel: max 15 pages (10 au mieux)
- Partie étude personnelle: max 15 pages (10 au mieux)
- Bibliographie (1 page)

La bibliographie contiendra la liste d'ouvrages que vous aurez utilisés pour rédiger votre mémoire (articles, livres, site internet...).

Une partie de la notation (3 points) portera sur la qualité de la mise en forme et de la présentation (documents, schémas, références bibliographique...), conformité du nombre de pages, de la police N'oubliez pas que 4 points sont dédiés à la qualité de l'expression écrite (syntaxe, rédaction, orthographe).

Autrement dit, ce sont 7 points facilement gagnés ! ☺

Ces différents stages vous permettront d'appréhender la diététique du bien portant ainsi que la diététique thérapeutique.

Du point de vue de la forme, on vous demande nombre de pages : 70 pages maximum pour le corpus, mais **45 à 50 pages appréciées positivement pour l'effort de synthèse** ; police Times New Roman ou Arial 12 ; 30 pages d'annexe maximum ; indication de l'origine des documents présentés (corpus et annexes).

Evitez les tableaux faits à la main ou peu soignés. Vos plans de cuisine aussi doivent être soignés. Les annexes doivent être numérotées (A1 à A30) et porteront un titre.

Le mémoire est fait puis déposé en deux exemplaires. Votre page de garde comprendra le nom, prénoms, date de naissance et années de préparation (l'établissement de formation ne sera pas mentionné).

Un **sommaire général** suffira.